

RENTREE DES CLASSES 2018 / 2019

LA RENTRÉE DE TOUS LES ÉLÈVES AURA LIEU

LE LUNDI 3 SEPTEMBRE 2018

RENTREE AU PRIMAIRE : (*appel dans la petite cour*)

CM2 – CM1 ⇒à **8h30** : Accueil et montée en classe

CE2 - CE1 ⇒à **9h00** : Accueil et montée en classe

CP (enfant dont le nom commence par les lettres A à K)

⇒de **09h30 à 10h00** : Accueil dans la classe avec les parents, puis classe toute la journée

CP (enfant dont le nom commence par les lettres L à Z)

⇒de **10h00 à 10h30** : Accueil dans la classe avec les parents, puis classe toute la journée

Cantine assurée pour tous les élèves de primaire inscrits.

La garderie et l'étude commenceront le mardi 4 septembre 2018

RENTREE EN MATERNELLE :

Les COQUELICOTS ⇒ « Portes ouvertes », visite de la classe :
(Grande Section) - de **10h00 à 11h15** Noms de A à K
 - de **14h45 à 16h00** Noms de L à Z

Les MUGUETS ⇒ « Portes ouvertes », visite de la classe :
(Moyenne Section) - de **10h00 à 11h15** Noms de A à J
 - de **14h45 à 16h00** Noms de K à Z

Les ROSES ⇒ « Portes ouvertes », visite de la classe :
(Petite Section) - de **10h00 à 11h15** Noms de A à J
 - de **14h45 à 16h00** Noms de K à Z

Apporter le matériel demandé.

Les parents accompagnent les enfants et repartent avec eux.

La cantine n'est pas assurée pour les Maternelles le lundi 3 septembre

MARDI 4 SEPTEMBRE :

Cantine assurée pour les élèves inscrits en Maternelle et en Primaire.

HORAIRES DE L'ECOLE

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : Ouverture de l'école : **8h15** (matin) - **13h20** (après-midi)

Le soir, la porte est fermée à 16h30 et n'ouvre qu'à 17h15 pour la première sortie des élèves à la garderie et 17h30 pour la sortie des élèves à l'étude ou aux ateliers.

ACCUEIL ⇒ **Accueil assuré dans la « grande cour » (dans le hall pour les CP et les maternelles)**

•MATIN :

- A partir de **08h15** pour les Classes primaires

- A partir de **08h30 (08h15*** pour les élèves de maternelle ayant des aînés au Primaire).

•APRES-MIDI :

- A **13h20** précises pour les externes des Classes primaires et maternelles.

L'accueil des élèves des classes maternelles est assuré entre 08h30 et 08h50.

***Accueil dans le hall de 08h20 à 08h30 uniquement pour les élèves des Roses (PS), Muguets (MS) et**

Coquelicots (GS) ayant des aînés en Primaire.

Les parents quittent l'établissement aussitôt et ne stationnent pas dans le hall.

Du CP au CM2, une arrivée au-delà de 8h30 est interdite.

Pour les PS, MS et GS, les arrivées sont permises jusqu'à 8h50.

HEURES DE CLASSE

CLASSES PRIMAIRES / CP - CE - CM :

Matin **08h30 à 11h45.**

Après-midi **13h25 à 16h25**

En cas de retard des parents à la sortie des classes, les enfants (du CE1 au CM2) iront à l'étude et ne pourront être récupérés qu'à partir de 17h30.

CLASSES MATERNELLES/ROSES- MUGUETS - COQUELICOTS :

Matin 08h30/08h50 à 11h40.

Après-midi **13h20 à 16h15**

En cas de retard à la sortie des classes, les enfants des parents (de la PS au CP) iront à la garderie et ne pourront être récupérés qu'à partir de 17h15.

Il est strictement interdit aux parents, aux accompagnateurs et aux enfants de remonter en classe et de circuler dans les couloirs après la sortie des classes, de la garderie, de l'étude et des ateliers.

Les enfants doivent vérifier qu'ils n'ont rien oublié car en aucun cas ils ne pourront remonter dans leur classe et ceci non seulement pour une question de sécurité mais dans un but éducatif.

En cas de retard, l'élève doit passer à l'accueil retirer un billet de retard.

Les retards répétés ou non justifiés sont signalés à la directrice et passibles de sanctions.

De même, toute absence doit être signalée le jour même par téléphone puis justifiée par écrit.

Par égard pour le personnel et pour la bonne marche de l'établissement, nous vous demandons de respecter tous les horaires indiqués ci-dessus : notamment celui de la fermeture du portail le matin à 8h30 pour les primaires, de la porte à 8h50 pour les maternelles et celui du soir de la garderie qui s'achève à 18h00 précises.

A l'attention des parents de **petite et toute petite section** – Rentrée 2018/2019 :

Pour faciliter l'accueil de vos enfants dans la classe des Roses en début d'année, nous vous proposons l'organisation suivante :

1^{ère} semaine : les parents accompagnent leurs enfants jusque dans la classe.

2^{ème} semaine : les parents accompagnent leurs enfants jusqu'à la porte de la classe

3^{ème} semaine : les parents accompagnent leurs enfants jusqu'au cordon dans le hall.

En vous remerciant de bien vouloir respecter cette organisation.

GARDERIE ET ÉTUDES SURVEILLÉES DU SOIR

GARDERIE

Une garderie est proposée aux élèves de Maternelle et de CP le soir de 16h15 à 18h00.

Il s'agit d'un service que l'établissement rend aux familles. Les enfants pourront jouer à l'intérieur ou à l'extérieur, dessiner, lire...

Elle a lieu les :

LUNDI - MARDI - JEUDI - VENDREDI

Les sorties ont lieu à des heures précises : 17h15, 17h30, 17h45 et 18h00

La garderie débutera le mardi 4 septembre 2018 et se terminera le mardi 2 juillet 2019.

Il n'y aura pas de garderie les veilles de vacances scolaires, de jours fériés, de week-end de fête.

Les jours sans garderie sont :

Vendredi 19 octobre – Vendredi 21 décembre –

Vendredi 22 février

Vendredi 19 avril - Mardi 29 mai (veille pont Ascension)

Vendredi 7 juin (WE de Pentecôte) – jeudi 4 juillet.

Pour faciliter l'organisation, l'inscription se fait pour 1, 2, 3, ou 4 jours fixes à l'aide du tableau d'inscriptions remis le jour de la rentrée. Les tickets passagers sont en vente au secrétariat (par carnet de 10 tickets)

En cas de force majeure, vous pouvez inscrire votre enfant à la garderie après avoir prévenu le secrétariat avant 14h00. Il n'y aura pas d'inscription possible au ticket à la garderie du vendredi soir.

Le prix annuel pour 4 soirs hebdomadaires est de 1148 €. Le goûter est inclus.

Les élèves inscrits à l'année étant prioritaires, l'école se réserve le droit de refuser les inscriptions exceptionnelles suivant le nombre de présents.

Aucun enfant ne sera gardé au-delà de 18h00. Les familles devront prendre toutes les dispositions nécessaires dans ce sens.

Si des retards devenaient excessifs ou répétés, l'enfant ne serait plus admis à la garderie et ceci sans contrepartie financière (pas de remboursement en cas d'inscription à l'année)

ÉTUDES SURVEILLÉES DU SOIR

Une étude surveillée fonctionnera, pour les élèves du CE1 au CM2, les :

LUNDI - MARDI – JEUDI de 16h30 à 17h30.

Les enfants devront réaliser leur travail du soir ; il ne s'agit pas de cours particuliers. Les parents devront chaque soir prévoir un temps pour échanger et vérifier le travail avec leur enfant.

L'étude débutera le mardi 4 septembre 2018.

Pour faciliter l'organisation, l'inscription se fait pour 1, 2 ou 3 jours fixes à l'aide du tableau d'inscriptions remis le jour de la rentrée.

En cas de force majeure, vous pouvez inscrire votre enfant à la garderie après avoir prévenu le secrétariat avant 14h00. (achat d'un ticket « exceptionnel ») d'étude ou étude + garderie

Le prix annuel de l'étude est de : 3 soirs hebdomadaires = 507 €
2 soirs hebdomadaires = 338 €
1 soir hebdomadaire = 169 €

Possibilité de garderie ensuite de 17h30 à 18h00 :

1 soir = 91 €/ an, 2 soirs = 182 €/an, 3 soirs = 273 €/an.

Possibilité d'inscription à la garderie pour les élèves de Primaire le vendredi.

Prix annuel de la garderie du vendredi (de 16h15 à 18h00) : 287 Euros

Il n'y aura pas d'inscription possible au ticket à la garderie du vendredi soir.

Les élèves inscrits à l'année étant prioritaires, l'école se réserve le droit de refuser les inscriptions exceptionnelles suivant le nombre de présents.

ATELIERS PERISCOLAIRES

Les bulletins d'inscription seront distribués le jour de la rentrée, les inscriptions devront être rendues avant le vendredi 7 septembre 2018 dernier délai.

Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée.

Les ateliers débuteront la première semaine d'octobre.

❖ Atelier Approche gestuelle du théâtre :

Il est proposé le mardi ou le jeudi aux élèves à partir du CE2 de 16h30 à 17h30.

Le tarif sera entre 140 euros et 207 euros pour l'année (montant mis sur la facture) suivant le nombre d'inscrits (entre 10 et 15 participants par atelier)

Aucun remboursement ne sera fait en cas de désistement en cours d'année.

L'atelier débutera le mardi 2 et le jeudi 4 octobre (prévoir 3 tickets d'étude éventuellement pour septembre)

❖ Atelier Échecs

Il est proposé le lundi (débutants et intermédiaires), mardi (avancés) ou le jeudi (débutants et intermédiaires), aux élèves à partir de la Grande Section au CM2 de 16h30 à 17h30.

Le tarif sera de 190 euros pour l'année par chèque à l'ordre du « Cavalier de Neuilly joint au bulletin d'inscription (entre 10 et 15 participants par atelier)

Aucun remboursement ne sera fait en cas de désistement en cours de trimestre.

L'atelier débutera la semaine du 18 septembre. (prévoir 2 tickets d'étude ou garderie éventuellement pour septembre)

❖ Atelier Anglais

Il est proposé le mardi ou le jeudi aux élèves de Grande Section, CP et CE1 et CE2 de 16h30 à 17h30.

Le tarif sera de 289 euros par an ou de 96.35 euros par trimestre par chèque à l'ordre du « Language Connexion » joint au bulletin d'inscription (entre 8 et 12 participants par atelier)

Aucun remboursement ne sera fait en cas de désistement en cours de trimestre. L'atelier débutera la semaine en octobre.

ATTENTION :

LES ELEVES DE GS, CP et CE1 NE POURRONT CHOISIR QU'UN SEUL ATELIER PAR SEMAINE

Trois ateliers sont prévus sur temps scolaire pour tous les élèves de la classe concernée (sans inscription)

❖ **Atelier Tennis**

Il est proposé aux élèves de CM1 et CM2 par roulement sur l'année scolaire.

❖ **Atelier Expression corporelle**

Il est proposé sur le temps de récréation du déjeuner aux élèves de Grande Section

et CP par roulement sur l'année scolaire.

❖ **Atelier « Chant Gospel »**

Il est proposé sur le temps de récréation du déjeuner aux élèves du CE1 au CM1 par roulement sur l'année scolaire.

Ces ateliers débiteront la première semaine d'octobre. Les externes auront la possibilité de déjeuner à l'école ce jour là sur inscription.

CALENDRIER DES VACANCES :

TOUSSAINT : du Vendredi 19 Octobre 2018 au soir
au Lundi 05 Novembre 2018 au matin

NOËL : du Vendredi 21 Décembre 2018 au soir
au Lundi 07 Janvier 2018 au matin

HIVER : du vendredi 22 Février 2019 au soir
au Lundi 11 Mars 2018 au matin

PRINTEMPS : du vendredi 19 Avril 2019 au soir
au mardi 06 Mai 2019 au matin

ASCENSION : du Mardi 28 Mai 2019 au soir
au Lundi 3 Juin 2018 au matin (vendredi de l'Ascension donné)

PENTECÔTE : du Vendredi 7 Juin 2019 après la classe
Au Mardi 11 juin 2019 au matin

SORTIE DES CLASSES : **Mardi 2 juillet 2019:** fin des cours (pas de garderie jeudi 5 juillet au soir)
Jeudi 4 : journée de garderie/rangement (sur inscription)
Vendredi 5: journée pédagogique
(pas d'école vendredi 5 juillet)

Ce calendrier est donné sous réserve de modifications.

REUNIONS DE RENTREE

- Mugnets (MS) CP (GS) et CM1/CM2 → Jeudi 13 Septembre de 18h15 à 19 h 45
- CE1, CE2, CM2 → Mardi 18 Septembre de 18h15 à 19 h 45
- Roses (PS), Coquelicots, CM1 → Jeudi 20 Septembre de 18h15 à 19 h 45

Sous réserve de modifications

Il s'agit d'une présentation générale de l'organisation de la classe. Vous pourrez prendre rendez-vous avec l'enseignante pour les cas particuliers.

FOURNITURES ET LIVRES

Les livres sont prêtés aux élèves.

En contrepartie, nous vous demandons de remettre à votre enfant **un chèque de caution de 100 euros** le jour de la rentrée, à l'ordre de l'AEP St Pierre-St Jean (sous enveloppe marquée au nom de l'enfant). Ce chèque sera restitué à la fin de l'année scolaire sous réserve que tous les livres soient utilisés avec précaution durant l'année et en parfait état.

Dans le cas contraire la caution déposée en septembre sera conservée par l'établissement.

Ils devront impérativement être recouverts.

Vous trouverez ci-joint la liste du matériel à apporter le jour de la rentrée.

LE TABLIER

Un tablier en coton bleu marqué au nom de l'école, est obligatoire pour toutes les classes. Nettoyé en fin de semaine, il doit être rapporté à l'école dès le lundi matin. Il sera marqué au nom de l'élève qui l'accrochera au vestiaire le soir avant de rentrer à la maison.

Les élèves sans tablier ne pourront être acceptés à l'école.

Les élèves de maternelle et CP repartiront chaque soir avec le tablier.

Les familles ont la possibilité d'acheter un tablier en cours d'année (s'adresser au secrétariat)

TENUE DE SPORT

- Short, tee-shirt et tennis
- Lorsque le temps est plus frais : un jogging et un sweat-shirt

RELATIONS PARENTS-ENSEIGNANTS ET RENDEZ- VOUS :

Le carnet de liaison : les circulaires, les mots des enseignants ou des parents doivent être datés et signés. Les enseignants reçoivent les parents sur rendez-vous pris à l'aide du carnet de liaison.

La directrice reçoit les familles sur rendez-vous pris auprès du secrétariat.

Les cahiers ou fichiers sont remis aux parents chaque semaine ou quinzaine (suivant la classe) pour signature.

Le livret personnel de compétences est remis deux fois par an en maternelle et trois fois par an en primaire. Il doit être rapporté à l'école après chaque période. Il sera rendu aux familles contre signature d'une décharge en fin de scolarité à l'école primaire.

L'école ne garde pas de photocopie de ces carnets.

En cas de perte, elle ne pourra donc fournir de duplicata.

MEDICAMENTS

Ils ne sont pas autorisés à l'école, sauf pour les maladies chroniques et avec prescription médicale.

Un PAI signé par le médecin est alors obligatoire.

Les récréations sont obligatoires pour tous les élèves y compris celle sur le temps du déjeuner. En cas de maladie, les parents devront prendre leurs dispositions.

De même toute allergie alimentaire doit être signalée (PAI alimentaire obligatoire)

L'école n'est pas habilitée à donner un médicament aux élèves.

En cas de fièvre, maux de tête ou vomissements..., nous vous demanderons de venir chercher votre enfant.